LEGENDE

Zonage règlementaire

- U
- AU
- AU0
- AUX
- AUX0
- AUer
- AUE
- AUER
- AUL
- N
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (article L.151-13 du CU)
- A
- Ap

Prescription surfacique

- Espace Boisé Classé (articles L.113-1 et L.113-2 du CU)
- Limitation de la constructibilité pour des raisons d'exposition à des risques (article R.151-34 du CU)
- Emplacement réservé
- Patrimoine bâti à préserver (article L.151-19° du CU)
- Patrimoine Paysager à préserver (article L.151-19° du CU)
- Parc paysager à préserver (article L.151-19 du CU)
- Elément de paysage (haie, alignements arborés) à protéger pour des motifs écologiques (article L.151-23 du CU)
- Elément de paysage (parc arboré, boisement) à préserver pour des motifs écologiques (article L.151-23 du CU)
- Orientations d'aménagement et de programmation
- Continuité écologique à protéger le long des cours d'eau (mosaique de milieux) (article L151.23 du CU)
- Réservoir majeur de la TVB à préserver (article L151.23-2 du CU)
- Micro réservoir de biodiversité (zone humide) à protéger (article L.151-23.2)

Prescription linéaire

- Haie, alignement d'arbre (article L.151-23 du CU)

Prescription ponctuelle

- Eléments de paysage bâti (article L.151-19 du CU)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (article L.151-11 du CU)

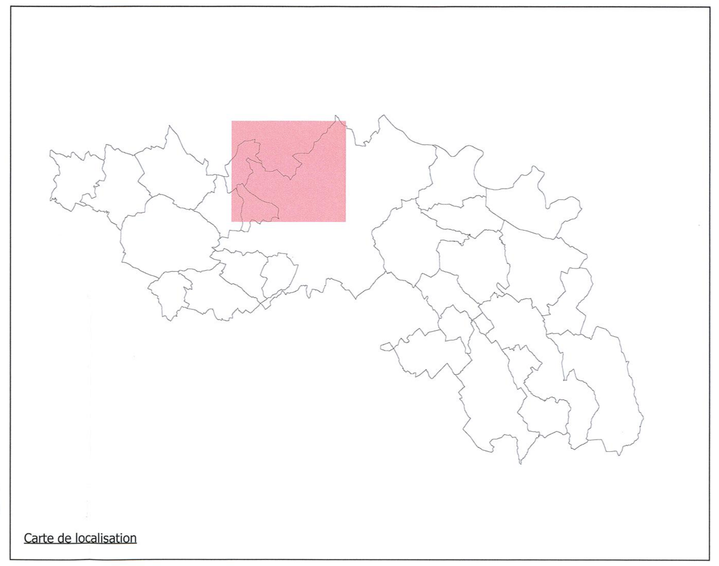

Carte de localisation

Tableau des emplacements réservés

Numéro ER	Description	Bénéficiaire	Nom ER
Pas d'emplacement réservé			

Puylaurens Nord Ouest

Communauté de communes
du Sor et de l'Agout

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Echelle : 1:7686 ème

Réglement graphique
Plan de zonage règlementaire

- DOSSIER D'ARRET -

SOUS PREFECTURE CASTRES
03 JAN. 2019
ARRIVEE

N

CITADIA

Citadia Conseil
12 Rue Edouard Branly
82000 MONTAUBAN

Tel : 05.63.92.11.41
Fax : 05.63.93.25.47
Mail : sud-ouest@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Sor et de l'Agout

Mission: PLUi de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout

Sources: BD Parcellaire® : Institut National de l'Information Géographique et Forestière©

Réalisation: Citadia Conseil© le 03.12.2018